



APPEL DE CANDIDATURES – PROFIL ET CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉS

Conseil d'administration de l'Association régionale de soccer Concordia

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Avec plus de 12 000 membres répartis dans 9 clubs et plus d'une vingtaine de regroupements seniors, l'Association Régionale de Soccer Concordia (ARSC) voit à la promotion et au développement de tous les aspects de la discipline sur son territoire. Membre de Soccer Québec et partenaire privilégié de la Ville de Montréal, l'ARSC jouit d'une solide réputation pour ses différents programmes.

À PROPOS DE SOCCER CONCORDIA

L'ARS Concordia, reconnue *Association Régionale par excellence* lors du « Gala Podium Montréal 2023 », joue un rôle essentiel dans la promotion et le développement du soccer dans ses limites territoriales. Nous nous engageons à promouvoir le soccer à tous les niveaux, qu'il soit local ou compétitif, tout en œuvrant à favoriser l'intérêt collectif de nos membres. En supervisant et en sanctionnant les activités de soccer sous notre juridiction, nous veillons à ce que chaque catégorie et classe bénéficie d'une structure adéquate. De plus, Concordia se consacre à encourager le développement individuel des joueurs, offrant des opportunités à ceux qui montrent un talent exceptionnel pour accéder au niveau de compétition le plus élevé.

NOMBRE DE POSTES À POURVOIR

Nous sommes actuellement à finaliser la mise en place d'une nouvelle gouvernance en respect des plus hauts critères de gestions relatifs aux OSBL, notre objectif étant d'être l'exemple à suivre en cette matière. Dans le cadre de ce processus nous avons identifié 3 postes d'administrateurs.trices à combler.

Nous recherchons les qualités personnelles et compétence suivantes chez les candidats.es aux postes d'administrateurs.trices disponibles.

- Ouverture d'esprit
- Sens de l'équité
- Aptitude en gestion de risque
- Aptitude en gestion du changement

.../2



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia



Nous nous engageons à vous aider, comme administrateur.trice, à devenir des membres efficaces du Conseil en vous offrant :

- la formation requise (ex. : gouvernance);
- le mentorat des membres du conseil actuel.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉS

Les candidats.es devront respecter les conditions d'éligibilités prévues à l'article 15 et ses sous-articles des règlements généraux de l'ARSC.

Date d'entrée en fonction : février 2024

Durée du mandat : 2 ans

Implication (nombre de réunions, comités, etc.) : environ 8 rencontres par an, comité en fonction des intérêts

Lieu des réunions : Stade de Soccer de Montréal et/ou virtuel

Rémunération s'il y a lieu : N/A

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

Les candidats(es) devront faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'ARSC, à l'attention de M. Stéphane Clementoni, directeur général, à l'adresse courriel suivante : sclementoni@soccerconcordia.ca avant le **mercredi 21 février 2024, 17h**.